RESERVATION PERISCOLAIRE (MATIN/SOIR – AVANT/APRES L'ECOLE)

CONTRAT D'ENGAGEMENT ANNUEL PERISCOLAIRE 2023 2024

Pour réserver le périscolaire (à faire chaque année) :

- Remplir un **dossier d'inscription (si votre enfant est déjà inscrit, nous retourner uniquement le contrat d'engagement annuel périscolaire).**
- Remplir ce **contrat d'engagement annuel périscolaire** par famille.
- Remplir le **mandat de prélèvement** SEPA (la première fois ou en cas de changement de coordonnées bancaires).
- Faire un **chèque de réservation de 50 €** à l'ordre des PEP 28 (qui sera rendu après le 1er paiement).
- Retourner le tout **au responsable de votre accueil périscolaire.**

VOTRE ENFANT :

Nom : …… Prénom : ……

Date de Naissance : …… Date du 1er jour de présence : ……

☐ **Forfait matin** ☐ **Forfait soir** ☐ **Forfait matin et soir** ☐ **Forfait équipe*** ☐ **Occasionnel**

☐ **Baudreville** ☐ **Ouarville** ☐ **Toury**

☐ **Bazoches-en-Dunois** ☐ **Rouvray-Saint Denis**** ☐ **Voves**

☐ **Janville en Beauce** ☐ **Sainville** ☐ **Ymonville**

☐ **Orgères en Beauce** ☐ **Terminiers****

☐ **Je choisis le prélèvement automatique**

✓ Le tarif s'applique en fonction des revenus du foyer (Avis d'imposition à envoyer tous les ans)

✓ Retrouver la grille tarifaire sur le livret enfance jeunesse 2023-2024.

Attention le choix au tarif forfait est définitif pour l'année scolaire. L'enfant a sa place réservée toute l'année. C'est un engagement sur l'année scolaire. Une fois le 1er paiement effectué, vous ne pouvez pas désinscrire votre enfant sauf cas particuliers (voir règlement de fonctionnement).

Modalité de paiement :

Le tarif est en fonction des revenus N-2 du foyer (avant déductions) conformément aux préconisations de la CAF. Il est lissé de septembre à juin (incluant les jours périscolaires de juillet), la même somme est à régler tous les mois. *Attention, en fonction de vos nouveaux revenus déclarés, le tarif peut être révisé en janvier (changement possible de tranche tarifaire à la baisse ou à la hausse).*

Le paiement s'effectue le 5 de chaque mois par prélèvement automatique (une fiche « mandat de prélèvement SEPA » est à remplir et à signer). Cette solution est préconisée. Sinon le paiement peut être effectué en ligne via le portail famille CCCB.

* Pour les familles travaillant en équipe ou étant en garde alternée, se référer aux modalités du règlement de fonctionnement, article « tarifs/facturation » (voir livret enfance jeunesse). Justificatif à fournir avec ce contrat d'engagement.

Attention : Pour les sites de Rouvray–Saint-Denis et Terminiers, certaines classes prennent le bus pour regagner le périscolaire, **une carte de transport par enfant est alors obligatoire (*25€* par enfant et par an – *tarif appliqué en 2021*) et est à renouveler chaque année via le formulaire en ligne sur www.remi-centrevaldeloire.fr (Imposée par la Région Centre-Val de Loire - attention dates d'inscription précises entre juin et juillet voir sur le site).

En cas d'impossibilité d'utilisation du portail famille, le paiement correspondant (à l'ordre des PEP 28) sera à transmettre au responsable de la structure avant le 5 du mois

Accueil périscolaire

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le délégataire à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du délégataire.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR90ZZZ321303

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville	ADPEP

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BI

Type de paiement : ☒ Paiement récurrent/répétitif
☐ Paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

Je joins UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le délégataire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le délégataire